

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210127-D_27_01_21_08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2021

Affichage : 02/02/2021

Délibération n°27-01-2021-008

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 27 janvier 2021*

Date de convocation	21 janvier 2021
Date d'affichage	21 janvier 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	48
Votants	52 (dont 4 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 27 janvier à 18h30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Bruno CEPRÉ (représentant Mme Liliane DENIS), M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Gérard GUESNÉ), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de M. Guy CHEVAUCHER), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Pierre BOULARD, M. Guy CHEVAUCHER (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Liliane DENIS (représentée par M. Bruno CEPRÉ), M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU).

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AP CENTRE AQUATIQUE : MISE À JOUR DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « CENTRE AQUATIQUE »

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°25-02-2019-016 en date du 25 février 2019 relative à la création de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°17-12-2019-043 en date du 17 décembre 2019 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que par délibérations en date du 25 février et du 17 décembre 2019, l'autorisation de programme 19-04 AP CENTRE AQUATIQUE a été créée puis mise à jour conformément au tableau ci-dessous :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
19-04 CENTRE AQUATIQUE 4118	Construction d'un centre aquatique	13 080 000 €	39 706 €	1 610 294 €	10 000 000 €	1 200 000 €	230 000 €

PREND ACTE de la nécessité de mettre à jour cette autorisation de programme au regard de l'exécution budgétaire 2020, de l'actualisation des prix et du choix des options retenues par la dernière Conférence des Maires.

DECIDE en conséquence de mettre à jour l'AP correspondante en actualisant le montant de l'AP et en ajustant les crédits de paiement comme suit :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
19-04 CENTRE AQUATIQUE 4118	Construction d'un centre aquatique	15 000 000 €	39 706 €	549 785 €	1 500 000 €	8 800 000 €	3 750 000 €	360 509 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 27 janvier 2021

Pour extrait conforme

Le 28 janvier 2021

Le Président

M. Didier REVEAU